



*Pour diffusion immédiate*

## **Prolongement du REM dans l'Est de Montréal – L'Ordre des architectes du Québec salue la place accordée à la qualité architecturale**

**Montréal, le 15 décembre 2020** – L'Ordre des architectes du Québec (OAQ) a pris connaissance de l'annonce par CDPQ Infra du prolongement du Réseau express métropolitain (REM) vers l'Est de Montréal. L'Ordre considère que cette bonification de l'offre de transport aura des effets positifs sur l'aménagement, le désenclavement et la vitalité de plusieurs secteurs de l'Est de Montréal, engendrant du même coup des retombées positives sur le plan environnemental.

L'Ordre portera une grande attention aux critères qui guideront l'intégration de cette structure d'envergure au paysage urbain et à la réalité des quartiers qui borderont le tracé. Il salue, à ce titre, le souci exprimé par la CDPQ Infra, de s'inspirer des meilleures pratiques en matière d'intégration architecturale et sa volonté d'être accompagné par des experts des milieux de l'architecture, de l'aménagement et des affaires via la mise sur pied d'un comité aviseur sur la qualité architecturale.

### **Citations :**

« Nous saluons le souci exprimé de considérer la qualité architecturale en amont du projet afin d'assurer une saine intégration des structures à la trame urbaine. L'OAQ préconise naturellement d'accorder une grande attention à la qualité architecturale dans les projets d'infrastructures au Québec et encourage les acteurs à se munir de mécanismes pour garantir la réalisation de bâtiments et de structures harmonieuses, fonctionnelles et durables. Nous espérons vivement que ce projet soit exemplaire à cet égard et nous suivrons de près les prochaines étapes », explique Pierre Corriveau, président de l'OAQ.

« L'intégration d'une telle structure aérienne dans le paysage de plusieurs quartiers comporte des défis importants sur les plans architectural et urbanistique. Cet exercice délicat doit se faire de façon à préserver autant que possible l'harmonie et les spécificités des milieux environnants, le tout en respect du patrimoine historique et moderne. L'Ordre rappelle par ailleurs l'importance de consulter les riverains et parties prenantes touchées afin d'assurer l'acceptabilité sociale du projet », conclut M. Corriveau.

### **À propos de l'Ordre des architectes du Québec**

L'Ordre des architectes du Québec est un ordre professionnel dont la mission est d'assurer la protection du public. À cette fin, il contrôle l'accès à la profession d'architecte et en régit l'exercice au Québec. Dans le cadre de son mandat, l'Ordre s'intéresse à toute question d'intérêt pour la profession ou de nature à influencer sur la qualité de l'architecture et du cadre bâti. L'OAQ compte à ce jour plus de 4200 membres et plus de 1200 stagiaires en architecture.

Source : Ordre des architectes du Québec

### **Renseignements :**

Geneviève King-Ruel, conseillère aux relations publiques  
gkingruel@oaq.com | 514 582-9692

